

Politique monétaire de la banque d’Algérie : circulation fiduciaire et défi de l’inclusion financière

Monetary Policy of the Bank of Algeria: Cash Circulation and the Challenge of Financial Inclusion

السياسة النقدية لبنك الجزائر: التداول النقدي وتحدي الشمول المالي

Sabrina OULD ABDESLAM-HAMAZ * 1		Mohamed ACHIR ²
Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, Algérie sabrina.ould-abdeslam@ummo.dz		Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou, Algérie mohachir2000@yahoo.fr
Date de réception : 05/04/2025	Date d’acceptation : 17/05/2025	Date de publication : 01/06/2025

Résumé

La circulation élevée de monnaie fiduciaire en Algérie révèle une inclusion financière limitée et une économie informelle dominante. Cet article analyse dans quelle mesure la politique monétaire de la Banque d’Algérie peut promouvoir l’inclusion financière face à ces défis, en intégrant le rôle des FinTechs. La méthodologie adoptée combine une revue de la littérature académique et une approche analytique de données économiques récentes (2019–2023). Les résultats montrent que, malgré les ajustements monétaires, l’efficacité reste freinée par des obstacles structurels, comme la faible densité bancaire et la méfiance institutionnelle. Les innovations FinTechs, bien qu’offrant un fort potentiel d’inclusion, nécessitent un accompagnement en matière d’éducation financière et de régulation. L’étude recommande une meilleure coordination entre acteurs traditionnels et numériques, couplée à des réformes structurelles, pour une croissance économique plus inclusive et durable.

Mots-clés : Fintech, Inclusion Financière, Politique Monétaire, Économie Informelle, Algérie.

Code de classification JEL : E42, E52

* Auteur correspondant.

¹ صبرينة ولد عبد السلام-حمّاز، جامعة مولود معمري بتيزي وزو، الجزائر.

² محمد عشير، جامعة مولود معمري بتيزي وزو، الجزائر.

Abstract

In Algeria, the persistent reliance on cash transactions underscores both limited financial inclusion and the prevalence of an informal economy. This study explores how the Bank of Algeria's monetary policy could enhance financial inclusion amid these constraints, particularly by integrating the transformative potential of FinTech. Through a combined approach—grounded in academic literature and analysis of recent economic trends (2019–2023)—the research reveals that policy effectiveness remains constrained by structural challenges such as low banking penetration and public mistrust in institutions. While FinTech solutions present a promising avenue for expanding access to financial services, their success hinges on improved regulatory frameworks and broader financial literacy. The study ultimately calls for stronger collaboration between traditional financial institutions and digital innovators, supported by structural reforms, to drive inclusive and sustainable economic development.

Keywords: Fintech, Financial Inclusion, Monetary Policy, Informal Economy, Algeria.

JEL Classification: E42, E52

ملخص

تُظهر سيطرة المعاملات النقدية في الجزائر محدودية الشمول المالي وهيمنة الاقتصاد غير الرسمي. تهدف هذه الدراسة إلى بحث مدى قدرة السياسة النقدية لبنك الجزائر على تعزيز الشمول المالي في ظل هذه التحديات، مع التركيز على الدور المحتمل للتكنولوجيا المالية. وتجمع المنهجية بين مراجعة للأدبيات الأكاديمية وتحليل للبيانات الاقتصادية الحديثة (2019–2023). وتُبرز النتائج أن فعالية السياسة النقدية ما تزال محدودة بسبب عوائق هيكلية، من بينها ضعف الكثافة المصرفية وغياب الثقة في المؤسسات. وعلى الرغم من الإمكانيات التي تتيحها الابتكارات الرقمية في مجال الشمول المالي، إلا أن نجاحها يتطلب دعماً تنظيمياً وتطويراً للثقافة المالية. وتخلص الدراسة إلى ضرورة تنسيق الجهود بين الفاعلين التقليديين والرقميين، إلى جانب إصلاحات هيكلية، لتحقيق نمو اقتصادي أكثر شمولاً واستدامة.

كلمات مفتاحية: تقنيات مالية، شمول مالي، سياسة نقدية، اقتصاد غير رسمي، الجزائر.

تصنيف JEL: E42 ، E52

Introduction

La circulation de la monnaie fiduciaire en Algérie représente un défi majeur pour le secteur monétaire, bancaire et l'économie en général, en raison de l'importance des transactions informelles. Depuis 2019, les bilans de la Banque d'Algérie montrent une augmentation rapide et constante de la monnaie fiduciaire en circulation, atteignant un peu plus de 8000 milliards de dinars en 2023, soit 34 % de la masse monétaire globale (Banque d'Algérie, 2024, p. 41). Ce niveau élevé de monnaie fiduciaire témoigne non seulement d'une inclusion bancaire limitée, mais aussi des limites des politiques économiques actuelles à contenir l'expansion de l'économie informelle. En effet, l'économie algérienne se caractérise par la coexistence de secteurs formels et informels, ce dernier représente une part significative des transactions financières et des emplois. L'économie informelle en Algérie contribue à près de 45 % du produit intérieur brut (Medjoub, 2018, p. 2). Les circuits financiers informels échappent ainsi à toute régulation et supervision de la Banque d'Algérie, ce qui complique la mise en place de politiques monétaires efficaces visant à formaliser ces activités et à élargir l'accès aux services financiers formels pour les populations marginalisées.

Face à ces défis, et dans un contexte de pression croissante depuis la chute des prix du pétrole en 2014, les autorités algériennes ont entrepris plusieurs réformes pour attirer les fonds circulant dans l'économie parallèle et stimuler une inclusion financière plus large. L'inclusion financière, définie comme l'accès équitable et abordable aux services financiers pour toutes les couches de la population, devient un impératif pour assurer un développement économique durable et une plus grande équité sociale.

Dans cette optique, les innovations technologiques, notamment celles apportées par la FinTech, offrent des solutions prometteuses. En complément de la politique monétaire traditionnelle, ces technologies peuvent faciliter l'accès aux services financiers pour les populations non bancarisées et contribuer à l'amélioration de l'efficacité des politiques publiques. La FinTech, avec ses outils de paiements numériques, ses plateformes de microcrédit et ses applications financières accessibles via smartphone, permet d'élargir l'inclusion financière de manière significative. Elle devient ainsi un allié stratégique pour renforcer l'efficacité de la politique monétaire, surtout dans un contexte où les institutions financières doivent s'adapter à une économie de plus en plus numérisée.

Toutefois, l'ampleur du phénomène et les caractéristiques de la finance informelle compliquent la transition vers un système financier pleinement formel. Ce contexte soulève la problématique suivante : **Dans quelle mesure la politique monétaire de la Banque d'Algérie contribue-t-elle à promouvoir l'inclusion financière face aux défis posés par l'économie informelle et l'émergence des FinTechs ?**

De cette problématique découlent les questions secondaires suivantes :

- Comment la politique monétaire actuelle influence-t-elle la circulation fiduciaire et l'économie parallèle ?
- Quels rôles peuvent jouer les innovations technologiques dans l'élargissement de l'inclusion financière en Algérie ?

À partir de ces interrogations, nous formulons les hypothèses suivantes :

- **H1** : La politique monétaire actuelle a un impact limité sur la réduction de la circulation fiduciaire sans l'intégration massive des innovations FinTech.
- **H2** : Le développement des solutions FinTech favorise une inclusion financière accrue, mais reste freiné par la faible culture financière numérique et la méfiance institutionnelle.

L'importance de cette étude réside dans la nécessité d'identifier les leviers d'amélioration des politiques publiques visant à réduire l'économie informelle et à renforcer l'inclusion financière, facteur déterminant pour la stabilité macroéconomique et le développement durable en Algérie.

Les objectifs de cette étude sont donc :

- D'analyser l'efficacité de la politique monétaire algérienne dans le contexte de l'économie informelle ;
- D'évaluer le rôle des technologies financières (FinTech) dans l'élargissement de l'inclusion financière ;
- De proposer des recommandations pour améliorer l'intégration des populations non bancarisées dans le système financier officiel.

Méthodologie de la recherche

Pour mener à bien cette étude, nous avons adopté une démarche méthodologique, combinant à la fois une approche théorique et une approche descriptive et analytique. La première repose sur une revue de la littérature issue de plusieurs sources académiques, afin de cadrer les concepts de politique monétaire, d'inclusion financière et de FinTech. La seconde s'appuie sur des données statistiques récentes (2019–2023), tirées notamment des rapports de la Banque d'Algérie et d'autres organismes spécialisés, pour évaluer les effets concrets des instruments monétaires sur l'inclusion financière.

1. Cadre théorique et revue de la littérature

La transformation du secteur financier et bancaire repose sur l'interaction complexe entre la politique monétaire, l'inclusion financière et les innovations FinTech. Avant d'aborder l'analyse spécifique du cas algérien, il est essentiel de définir ces concepts et de situer la présente recherche par rapport aux travaux antérieurs.

1.1 Définitions conceptuelles

La politique monétaire désigne l'ensemble des instruments utilisés par la banque centrale pour influencer la masse monétaire, le crédit et les taux d'intérêt, dans le but d'atteindre des objectifs économiques tels que la stabilité des prix, la croissance économique et l'équilibre extérieur (Mélitz, 2017). Selon Hadeff et Bensaid (2022), dans les économies émergentes, la politique monétaire joue également un rôle déterminant dans le soutien à l'inclusion financière.

L'inclusion financière est définie comme l'accès pour tous aux services financiers formels, abordables et adaptés aux besoins individuels (Demirgüç-Kunt et al., 2018). La Banque mondiale (2017) souligne que l'inclusion financière est un catalyseur de développement économique, favorisant l'épargne, l'investissement et la résilience face aux chocs économiques.

Les technologies financières (FinTech) renvoient à l'application de l'innovation technologique aux services financiers, dans le but d'améliorer leur efficacité, leur accessibilité et leur coût (Arner, Barberis et Buckley, 2016). La montée en puissance des FinTech a profondément transformé l'offre bancaire traditionnelle, notamment dans les domaines des paiements mobiles, des plateformes de prêt peer-to-peer, et de la banque numérique.

1.2 Revue de la littérature

La relation entre politique monétaire, inclusion financière et innovation technologique suscite un intérêt croissant dans les recherches contemporaines, notamment dans les économies en développement. Plusieurs travaux ont contribué à éclairer les interactions entre ces trois dimensions, mettant en évidence à la fois les opportunités offertes et les défis à relever.

La politique monétaire, au-delà de ses fonctions classiques de régulation macroéconomique, est aujourd'hui perçue comme un levier indirect de l'inclusion financière. Erlando et al. (2020) ont montré que l'inclusion financière joue un rôle significatif dans la réduction de la pauvreté et des inégalités régionales dans l'Est de l'Indonésie. Leur étude empirique indique que l'extension de l'accès aux services financiers formels, notamment par la disponibilité du crédit et l'augmentation du nombre d'institutions financières, contribue à une répartition plus équitable des revenus et favorise la croissance économique.

L'inclusion financière, entendue comme la capacité des individus et des entreprises à accéder à des services financiers utiles et abordables, est largement reconnue comme un moteur de développement économique et social (Demirgüç-Kunt et al., 2017, p.2). Elle favorise la mobilisation de l'épargne, la réduction de la vulnérabilité face aux chocs économiques et le financement de l'activité productive. Cependant, dans de nombreuses économies émergentes, dont l'Algérie, elle se heurte à des obstacles structurels, notamment l'insuffisance des infrastructures bancaires dans les zones rurales, un manque d'éducation financière et une forte prédominance de l'économie informelle. Selon Abes (2021), le système bancaire algérien reste peu inclusif, avec un accès limité au crédit pour les ménages et les PME, et une faible pénétration des produits financiers modernes. Cette faible bancarisation est accentuée par la prédominance des transactions en espèces, limitant l'utilisation des services financiers formels. Mezghiche et al. (2023), insistent sur l'urgence d'une modernisation des réseaux bancaires et de la numérisation des services pour accompagner les objectifs de diversification économique fixés par les autorités publiques.

Dans ce contexte, les technologies financières (FinTech) apparaissent comme une solution innovante pour accélérer l'inclusion financière. Arner, Barberis et Buckley (2015) considèrent que les FinTech permettent de contourner certaines limites des banques traditionnelles en offrant des

services plus accessibles, plus rapides et à moindre coût. Elles couvrent un large éventail d'activités allant des paiements mobiles aux plateformes de microcrédit, en passant par la technologie blockchain et les banques entièrement numériques. En Algérie, le développement des FinTech reste à un stade embryonnaire, bien que plusieurs initiatives aient vu le jour, notamment dans le domaine du paiement électronique. Cependant, le développement de ces initiatives demeure freiné par plusieurs obstacles, notamment un cadre réglementaire incertain, des infrastructures insuffisantes et une culture numérique encore peu développée (Almi et Hamza, 2024, p.100). Zaraa et Benmanseur (2024) insistent sur l'importance d'une régulation proactive et adaptée pour éviter les dérives et garantir la confiance des usagers.

Ainsi, la littérature converge vers l'idée que la politique monétaire, pour être pleinement efficace dans un contexte d'inclusion financière, doit être articulée à des stratégies de transformation numérique. L'environnement réglementaire, les capacités institutionnelles, et l'innovation technologique jouent un rôle clé dans cette dynamique. Toutefois, en Algérie, la coordination entre ces différents leviers demeure insuffisante. C'est à cette interface que s'inscrit la présente recherche, qui vise à analyser comment la politique monétaire nationale peut, dans un contexte de mutation numérique, devenir un catalyseur de l'inclusion financière via l'essor des FinTech.

2. La politique monétaire de la Banque d'Algérie et ses objectifs d'inclusion financière

La politique monétaire de la Banque d'Algérie repose sur des objectifs traditionnels de gestion de l'inflation, de stabilisation du dinar, et de contrôle de la masse monétaire. Cependant, au-delà de ces objectifs macroéconomiques, elle a un rôle crucial à jouer dans la facilitation de l'inclusion financière, notamment par des mesures visant à élargir l'accès au crédit, à promouvoir des services bancaires adaptés aux zones rurales, et à améliorer la confiance des populations envers les institutions financières.

2.1. Cadre général de la politique monétaire en Algérie

En 2023, l'inflation en Algérie s'établissait à environ 9,3 %, avec des prévisions indiquant une modération en 2024, en raison des ajustements monétaires et budgétaires. La Banque d'Algérie joue un rôle central dans la gestion de cette inflation en adoptant une approche rigoureuse de la politique monétaire, notamment à travers le contrôle des taux d'intérêt. Cette stratégie permet

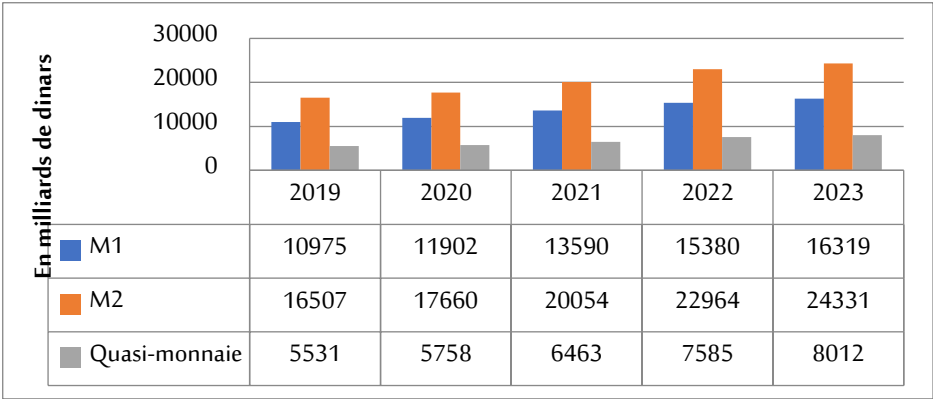
d'absorber les chocs inflationnistes, tout en stabilisant l'économie dans un contexte international marqué par la volatilité des prix des matières premières.

En complément du contrôle des taux d'intérêt pour maîtriser l'inflation, la Banque d'Algérie s'appuie également sur une politique de change adaptée visant à stabiliser l'économie dans un contexte international incertain. Elle privilégie un régime de change flexible, permettant d'ajuster la valeur du dinar en fonction des réserves de change et des besoins économiques du pays. Ainsi, en 2023, le dinar s'échangeait à environ 156 dinars pour un euro, reflétant les pressions économiques et les déséquilibres commerciaux liés à la volatilité des marchés internationaux. Les réserves de change, estimées à 53,5 milliards de dollars cette même année, ont joué un rôle crucial en amortissant les effets négatifs de la baisse des recettes d'exportation d'hydrocarbures, contribuant ainsi à maintenir une relative stabilité économique.

Ces ajustements de change s'inscrivent dans une approche plus large de gestion de la liquidité et de la masse monétaire, visant à préserver l'équilibre macroéconomique. La gestion de la masse monétaire constitue un levier essentiel pour la Banque d'Algérie. En 2023, en maintenant un taux directeur à 3 %, l'un des plus bas de la région Moyen-Orient et Afrique du Nord, elle a cherché à limiter une expansion excessive de la masse monétaire tout en soutenant l'activité économique (Banque d'Algérie, 2024, p. 39). Par ailleurs, la Banque d'Algérie a ajusté sa politique monétaire pour contenir l'excès de liquidité perçu comme potentiellement inflationniste. Elle a notamment relevé le taux de réserve obligatoire à 3 % et renforcé les reprises de liquidité, atteignant 600 milliards de dinars (Banque d'Algérie, 2024, p. 40).

À travers ses interventions sur le marché interbancaire, la Banque centrale régule les flux de liquidité. Ces mesures visent non seulement à prévenir les pics inflationnistes, mais aussi à soutenir une croissance économique durable.

Figure N°1 : Evolution de la masse monétaire entre 2019 et 2023.



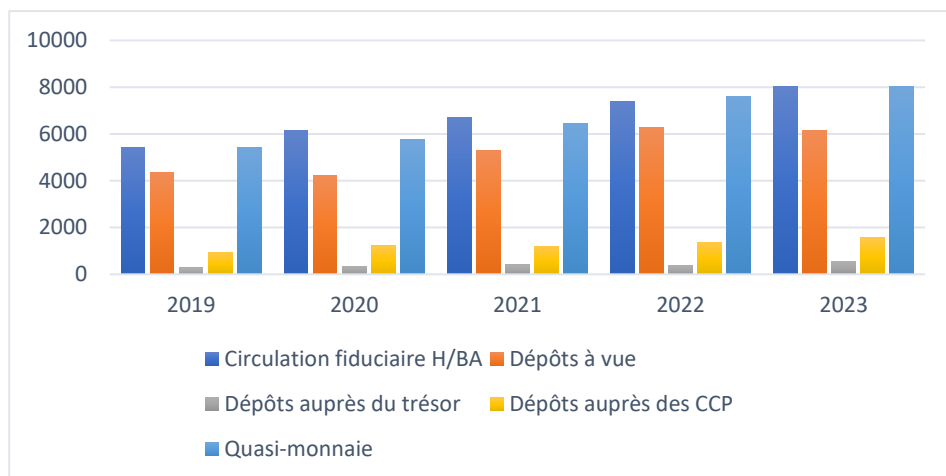
Source : Réalisée par les auteurs à partir des données de la Banque d’Algérie, 2024.

Cette gestion rigoureuse de la masse monétaire se reflète dans l’évolution des agrégats monétaires, notamment M2, témoignant d’une expansion contrôlée de la liquidité dans l’économie. La figure ci-dessus, portant sur l’évolution de la masse monétaire en Algérie de 2019 à 2023, illustre clairement ces efforts de contrôle monétaire. En effet, la masse monétaire totale (M2) est passée de 16 507 milliards de dinars en 2019 à 24 331 milliards en 2023, enregistrant une croissance continue. Sur la période 2022-2023, M2 a augmenté de 6,0 %, passant de 22 964,47 milliards de dinars en 2022 à 24330,82 milliards en 2023. Cette augmentation est principalement due à l’agrégat M1, qui représente la composante la plus liquide de la masse monétaire. M1 a progressé de 6,1 %, contribuant à 68,7 % de la croissance de M2, reflétant ainsi un élargissement de la liquidité globale dans l’économie algérienne.

L’agrégat M1, qui regroupe les éléments les plus liquides tels que les dépôts à vue et la circulation fiduciaire, suit une tendance similaire. Il est passé de 10 975 milliards de dinars en 2019 à 16 319 milliards en 2023, une augmentation principalement alimentée par la hausse notable de la circulation fiduciaire hors banques. D’après les données de la Banque d’Algérie, la monnaie fiduciaire a augmenté de manière continue au cours de cette période, passant de 5 438 milliards de dinars en 2019 à 8 031 milliards en 2023, soit une progression de 47,7 %. Cette évolution témoigne d’une forte demande de liquidité immédiate, reflétant une prédominance persistante des transactions en espèces dans l’économie algérienne. En 2023, la monnaie fiduciaire représente

à elle seule près de 34 % de M2, confirmant la préférence des agents économiques pour le cash, malgré les efforts déployés pour encourager les moyens de paiement scripturaux et numériques.

Figure N°2 : La structure de la masse monétaire entre 2019 et 2023 (en milliards de dinars).



Source : Réalisée par les auteurs à partir des données de la Banque d'Algérie (2023 ; 2024).

Parallèlement, les dépôts à vue, autre composante essentielle de M1, ont également augmenté, passant de 4 351 milliards en 2019 à 6 162 milliards en 2023, comme l'illustre la figure ci-dessus. On observe, toutefois, une légère contraction en 2023 par rapport à 2022, traduisant peut-être une réaffectation temporaire de l'épargne liquide.

Les dépôts auprès des CCP (Comptes courants postaux) ont suivi une évolution positive continue, passant de 913 milliards de dinars en 2019 à 1 569 milliards en 2023, soit une croissance de plus de 70 %, ce qui reflète une intégration croissante des services postaux dans les circuits financiers, en particulier pour les populations non bancarisées. En parallèle, les dépôts auprès du Trésor ont également progressé, bien que de manière plus irrégulière, atteignant 557 milliards de dinars en 2023 contre 273 milliards en 2019, ce qui pourrait être lié à des opérations ponctuelles de gestion de trésorerie ou d'incitations fiscales.

Quant à la quasi-monnaie, qui inclut les dépôts à terme et d'épargne, elle a également augmenté, bien que plus modérément. Elle est passée de 5 531 milliards de dinars en 2019 à 8 012 milliards en 2023. Cette augmentation plus lente pourrait refléter une certaine prudence des épargnants, malgré des efforts pour encourager l'épargne.

En conclusion, cette progression généralisée de la masse monétaire, illustrée par la figure, indique une monétisation accrue de l'économie, mais elle met également en évidence un défi majeur pour l'inclusion financière. La forte croissance de M1, associée à une circulation fiduciaire élevée, montre une préférence marquée pour les moyens de paiement liquides, ce qui pourrait freiner l'adoption de solutions de paiement modernes et limiter l'inclusion financière. De plus, la croissance plus lente de la quasi-monnaie par rapport à M1 suggère que les épargnants, malgré l'incertitude économique, préfèrent conserver des liquidités immédiates, probablement par manque de confiance dans des instruments d'épargne à plus long terme.

2.2. Rôle de la politique monétaire dans l'inclusion financière

L'inclusion financière s'est progressivement imposée comme un objectif clé dans les politiques publiques des pays en développement. Elle est perçue comme un levier important pour la croissance économique, la lutte contre la pauvreté et la réduction des inégalités (Erlando *et al.* 2020, p. 12). Dans ce cadre, la politique monétaire joue un rôle crucial en soutenant l'expansion de l'accès aux services financiers et en stabilisant les conditions économiques qui permettent aux ménages et aux entreprises de participer pleinement à l'économie formelle.

Plusieurs études ont montré l'importance de l'inclusion financière pour la relance économique, notamment à travers l'accès aux services financiers formels (Hadefti et Bensaid, 2020, p.29). Cependant, dans de nombreuses économies en développement, y compris en Algérie, un accès limité à ces services constitue un obstacle majeur. La politique monétaire peut contribuer à l'élargissement de l'inclusion financière en préservant la stabilité économique.

Selon les chiffres de la Banque mondiale, 1,7 milliard de personnes dans le monde n'ont toujours pas accès aux services financiers formels, et ce chiffre est particulièrement élevé dans les régions d'Afrique subsaharienne et d'Asie du Sud (Abbes, 2021, p. 12).

La Banque d'Algérie a mis en œuvre plusieurs mesures visant à stimuler l'inclusion financière dans le cadre de sa politique monétaire. Parmi ces initiatives, on peut citer le soutien aux institutions de microfinance, qui ont octroyé, en 2023, environ 10 milliards de dinars de crédits aux populations non bancarisées, notamment dans les zones rurales. Ces financements, proposés avec des taux d'intérêt attractifs, favorisent l'accès au crédit pour les groupes vulnérables.

De plus, la Banque d'Algérie encourage activement l'expansion des infrastructures bancaires, afin d'assurer une couverture géographique plus équitable à travers tout le pays. L'évolution des agences bancaires et des établissements financiers illustre cet effort, comme le montre le tableau ci-dessous. Entre 2019 et 2023, le nombre total de banques a augmenté de manière constante, passant, respectivement, de 1568 à 1649, soit une progression d'environ 5 % sur la période.

Les banques publiques dominent largement le secteur, représentant environ les trois quarts des établissements bancaires. Leur nombre est passé de 1177 en 2019 à 1249 en 2023, traduisant une augmentation significative probablement liée aux besoins de financement des secteurs économiques publics. En revanche, le nombre de banques privées a connu de légères fluctuations, allant de 391 en 2019 à 400 en 2023. Cela reflète une certaine stabilité, peut-être influencée par des conditions réglementaires limitant leur expansion.

Les établissements financiers, quant à eux, sont restés relativement stables, passant de 92 en 2019 à 98 en 2023. Cette croissance modérée pourrait être attribuée à une saturation du marché ou à des politiques spécifiques encadrant leur activité.

Enfin, le nombre de centres de chèques postaux a considérablement augmenté, passant de 3862 en 2019 à 4209 en 2023. Cette hausse est notable semble répondre à une demande accrue pour ces services, notamment dans les zones où l'accès aux banques reste limité. Elle traduit également la volonté des autorités d'améliorer l'accessibilité financière dans les régions moins bancarisées.

Tableau 1 : Evolution du nombre d'agences de banques, d'établissements financiers et des centres de chèques postaux CCP.

	2019	2020	2021	2022	2023
a) Banques	1568	1578	1602	1624	1649
Banques publiques	1177	1188	1201	1225	1249
Banques privées	391	390	401	399	400
b) Etablissements financiers	92	96	96	97	98
Etablissements publics	77	79	78	78	78
Etablissements privés	17	17	18	19	20
c)Centres de chèques postaux CCP	3862	3984	4055	4143	4209

Source : Banque d'Algérie, 2024, p.47.

Un autre aspect clé de la politique monétaire dans la promotion de l'inclusion financière est la gestion de l'inflation. Cette dernière a un impact disproportionné sur les populations à faibles revenus. En 2023, environ 20 % de la population algérienne vivait sous le seuil de pauvreté, rendant ces ménages particulièrement vulnérables à la hausse des prix des biens essentiels. En stabilisant les prix, la politique monétaire contribue directement à protéger ces populations et à préserver leur pouvoir d'achat.

La stabilité monétaire joue également un rôle dans la promotion de l'épargne parmi les ménages vulnérables. En 2022, le total des dépôts à vue et à terme collectés par les banques a enregistré une progression de 18,2 % (Banque d'Algérie, 2023, p.6). Cette augmentation peut être interprétée comme un signe d'amélioration ponctuelle de la confiance dans le système bancaire et dans la stabilité monétaire. Toutefois, cette évolution reste fragile et partielle, dans un contexte où des formes de méfiance institutionnelle persistent, notamment dans certaines franges de la population. Cela souligne la nécessité de renforcer les efforts pour consolider durablement la confiance et élargir l'accès aux services financiers formels.

La Banque d'Algérie a renforcé l'inclusion financière en soutenant le développement des services bancaires numériques et des paiements électroniques. Cette dynamique est illustrée par une forte croissance des transactions en ligne. En 2023, 15 351 354 transactions par Internet ont été enregistrées en Algérie (Lamine et Cherchem, 2024, p.184). En termes de valeur, les paiements en ligne ont également connu une évolution marquante : la valeur des opérations d'e-paiement a dépassé 68 milliards de dinars en 2023, représentant plus de 503 millions de dollars. Ces avancées témoignent de la transformation numérique du secteur bancaire, facilitée par une politique monétaire encourageant l'usage des services numériques pour améliorer l'accès aux services financiers, notamment dans les régions éloignées des centres financiers traditionnels.

Cependant, malgré ces avancées, plusieurs défis demeurent. Le taux de bancarisation reste faible, en raison d'une méfiance généralisée envers les institutions financières, d'un réseau bancaire peu développé dans certaines régions, et d'une économie largement informelle. Comme le soulignent Derder et Benammar (2022), cette faible inclusion financière est accentuée par l'insuffisance des structures bancaires, souvent concentrées dans les grands centres urbains, au détriment des zones rurales et enclavées, ce qui limite fortement l'accès équitable aux services

financiers. Par ailleurs, la stabilité monétaire est essentielle pour les populations vulnérables, notamment face aux périodes d'hyperinflation, comme celles qu'a connues l'Algérie par le passé. Ces épisodes ont fortement affecté les ménages à faible revenu, soulignant l'importance d'aligner les politiques monétaires sur des objectifs de protection sociale et d'inclusion financière. Dans cette optique, la Banque d'Algérie est appelée à renforcer son rôle de catalyseur, en soutenant les efforts de formalisation de la finance informelle et en améliorant l'ancrage territorial du système bancaire.

3. L'efficacité de la politique monétaire face aux outils techniques de la FinTech

Dans un contexte où la numérisation des services financiers révolutionne les pratiques traditionnelles, l'efficacité de la politique monétaire est mise à l'épreuve par l'essor des technologies financières. La FinTech ne se contente pas de redéfinir les interactions entre les institutions financières et leurs clients ; elle transforme également les dynamiques des instruments monétaires. Cette évolution impose une réévaluation des outils et des stratégies des banques centrales afin de préserver la stabilité économique dans un environnement en constante mutation.

3.1. Les technologies financières (FinTech) comme outils d'inclusion bancaire

Ces dernières années, les technologies financières (FinTech) ont connu une croissance significative en Algérie, jouant un rôle déterminant dans l'élargissement de l'inclusion bancaire. En 2023, le pays a enregistré une forte expansion de l'activité monétique, soutenue par l'essor des FinTech et des solutions de paiement électronique. Sur les 16,5 millions de cartes bancaires en circulation, Algérie Poste en a émis 75,6 %, contre 24,4 % pour les banques, représentant une croissance de 21,1 % par rapport à 2022 (Banque d'Algérie, 2023, p.77). Les cartes actives (CIB et Edahabia) ont également progressé, atteignant 74,4 % du total, contre seulement 29,6 % en 2022, selon le rapport de la Banque d'Algérie, 2024.

L'infrastructure de paiement s'est renforcée avec 3 847 distributeurs automatiques de billets (DAB) et 53 191 terminaux de paiement électronique (TPE), fin 2023, bien que la densité des points d'acceptation reste encore limitée (Lamine et Cherchem, 2024, p.188). Parallèlement, les transactions numériques ont explosé. Les retraits ont atteint 174 millions de transactions pour un montant total de 3 262 milliards de dinars, tandis que les paiements sur TPE ont augmenté de 47,3 %

en volume et de 63 % en valeur (Banque d'Algérie, 2023, p.78). Les paiements mobiles intra-bancaires, autorisés par la Banque d'Algérie, ont totalisé 39 millions de transactions pour 28 milliards de dinars, mettant en évidence un potentiel de développement significatif.

Lancé fin 2023, le projet *Switch Mobile* vise à renforcer l'interopérabilité des paiements mobiles, tandis qu'un système de paiement instantané en cours de développement promet de réduire les délais de transaction à quelques secondes, augmentant ainsi l'adoption des paiements électroniques.

Cette dynamique témoigne d'une adoption croissante des FinTech, particulièrement encouragée par une population jeune et de plus en plus connectée. Les innovations telles que les paiements mobiles ou les plateformes de prêt présentent plusieurs avantages : elles améliorent l'accessibilité aux services financiers et offrent une alternative plus abordable aux banques traditionnelles, avec des coûts de transaction réduits pouvant atteindre jusqu'à 70 %. Ces solutions s'avèrent cruciales pour les 50,6 % de la population algérienne non bancarisée (Abes, 2021, p.12), facilitant leur intégration dans le système financier formel.

L'inclusion financière joue un rôle central dans la réduction de la pauvreté. En donnant accès à des services de crédit et d'épargne, les FinTech permettent à des individus de divers horizons socio-économiques de participer activement à l'économie. Cependant, malgré ces progrès, certains défis demeurent. L'accès insuffisant aux infrastructures numériques dans les zones rurales limite encore l'expansion des FinTech en Algérie. De plus, la régulation du secteur reste incomplète, exposant les utilisateurs à des risques potentiels, notamment en matière de sécurité des données.

Plusieurs études ont mis en évidence les lacunes réglementaires en matière de protection des consommateurs, soulignant l'urgence d'une législation renforcée pour encadrer ce secteur en pleine expansion. Ainsi, bien que les FinTech offrent des opportunités majeures pour améliorer l'inclusion bancaire en Algérie (Zaraa et Benmanseur, 2024, p.2), leur développement doit s'accompagner de réformes structurelles et réglementaires afin de maximiser leur potentiel tout en garantissant une protection adéquate des usagers.

3.2. Complémentarité entre la politique monétaire et la FinTech

Pour que les technologies financières (FinTech) contribuent pleinement à l'inclusion financière, il est primordial de garantir une stabilité macroéconomique durable. À cet égard, la politique monétaire joue un rôle fondamental en créant un environnement favorable à l'innovation, grâce notamment à la gestion des taux d'intérêt et au contrôle de l'inflation. La stabilité des taux d'intérêt constitue un levier essentiel pour attirer les investissements dans les startups FinTech. En réduisant l'incertitude économique, elle renforce la confiance des investisseurs et favorise le développement de solutions innovantes capables d'élargir l'accès aux services financiers, notamment pour les populations non bancarisées.

La Banque d'Algérie occupe une position stratégique dans la régulation et le soutien de ce secteur émergent. En 2022, elle a introduit un cadre réglementaire spécifique pour faciliter l'intégration des entreprises FinTech dans le système financier formel. Ce cadre vise à encourager les initiatives numériques développées par les startups, tout en renforçant la protection des consommateurs utilisant ces services innovants. Ces efforts s'inscrivent dans une démarche plus large de modernisation et de promotion de l'inclusion financière.

Pour maximiser l'impact des FinTech, une coordination étroite avec les orientations de la politique monétaire est indispensable. Cela inclut la mise en place de partenariats stratégiques entre les FinTech et les institutions bancaires traditionnelles (Melakhessou, 2024, p. 1180). Par exemple, en 2023, la Banque d'Algérie a initié des collaborations visant à améliorer l'accès au crédit. Ces initiatives ont permis de renforcer l'inclusion financière en étendant les services financiers à une population plus large, particulièrement dans les zones éloignées des centres économiques traditionnels.

Ces actions soulignent l'importance d'une synergie entre la régulation et la politique monétaire. En alignant les objectifs des FinTech avec les priorités économiques nationales, il devient possible de libérer pleinement le potentiel de ces technologies tout en assurant une stabilité financière durable. Cette complémentarité entre innovation technologique et maîtrise des instruments monétaires est la clé pour transformer les défis actuels en opportunités concrètes de développement économique et social en Algérie.

3.3. Défis à relever pour la coordination des politiques monétaires et des innovations FinTech

La fragmentation du marché financier constitue un obstacle majeur à l'intégration des solutions FinTech en Algérie. Pour surmonter cet obstacle, une collaboration harmonieuse entre les divers acteurs du secteur financier est indispensable. L'expérience du Kenya, avec son système de paiement mobile M-Pesa, illustre comment des politiques bien coordonnées peuvent favoriser un marché financier plus inclusif et résilient. En Afrique, M-Pesa a non seulement élargi l'accès aux services financiers, mais a aussi démontré l'importance de la cohérence entre régulation et innovation technologique (Jack et Suri, 2011, p. 29). Ce modèle pourrait inspirer des approches similaires en Algérie, où l'adoption des FinTech pourrait jouer un rôle clé dans l'inclusion financière.

La Banque d'Algérie doit intensifier son rôle de supervision des innovations technologiques tout en veillant à la stabilité du système financier. Une surveillance efficace des plateformes FinTech est essentielle pour éviter les risques systémiques liés à l'adoption rapide de ces nouvelles technologies financières (FMI, 2022, p. 66). Il est essentiel que la Banque d'Algérie suive de près la conformité des plateformes FinTech avec les normes internationales de sécurité et de protection des données, afin de maintenir la confiance des utilisateurs. Des mesures proactives doivent être mises en place pour garantir que ces technologies ne deviennent pas une source de vulnérabilité au sein du système financier national.

Par ailleurs, le renforcement des capacités institutionnelles est fondamental pour intégrer efficacement les solutions numériques dans le système financier algérien. La Banque d'Algérie doit continuer à investir dans la formation de ses cadres ainsi que des acteurs du secteur financier, afin de les préparer aux défis posés par les FinTech. La modernisation des compétences des régulateurs est un facteur clé pour réussir l'intégration des innovations technologiques dans les marchés financiers émergents. De telles initiatives permettraient à l'Algérie d'exploiter pleinement le potentiel des FinTech, tout en préservant la stabilité de son système financier.

4. Les enjeux spécifiques à l'Algérie pour une inclusion bancaire durable

L'Algérie présente des particularités économiques qui rendent l'inclusion bancaire complexe. L'une des principales caractéristiques est le taux élevé d'informalité de l'économie, qui constitue

un frein à l'inclusion financière. Une grande partie de la population active travaille en dehors du secteur formel, ce qui complique l'accès au crédit, aux assurances et aux services d'épargne. La politique monétaire a un rôle clé à jouer dans l'intégration progressive de ces acteurs informels dans le système bancaire, par exemple en promouvant des produits financiers adaptés, comme le microcrédit ou des services bancaires de proximité.

Pour qu'une inclusion bancaire soit durable en Algérie, il est nécessaire de dépasser les simples outils techniques et de mettre en place des politiques macroéconomiques, monétaires et fiscales coordonnées. Cela inclut des mesures incitatives pour la formalisation de l'économie informelle, un investissement accru dans l'éducation financière, et une coopération étroite entre les acteurs économiques et financiers.

4.1. Les spécificités de l'économie algérienne : bancarisation et informalité

L'économie algérienne est marquée par une faible inclusion financière, avec un taux de bancarisation inférieur à 50 % en 2022 (Guendoul et Iguergaziz, 2023, p. 1077). Ce taux est particulièrement bas dans les zones rurales, où seulement 10 % de la population adulte possède un compte bancaire, contre environ 30 % en milieu urbain. Cette disparité accentue les inégalités économiques et limite l'accès aux services financiers pour les populations rurales, réduisant leur participation à la croissance économique nationale.

Parallèlement, l'ampleur de l'économie informelle, qui représente 45 % du PIB algérien, constitue un défi majeur pour l'inclusion financière. Ce secteur informel, composé de travailleurs souvent exclus des systèmes bancaires, rencontrent de nombreux obstacles pour accéder au crédit et aux financements. La transition vers une économie plus formelle pourrait non seulement élargir l'assiette fiscale, mais aussi renforcer la résilience économique du pays en intégrant une part significative de la population dans le système économique formel (Causse et Kyanihib Hien, 2024, p.76).

La Banque d'Algérie, quant à elle, a concentré ses efforts de politique monétaire sur la stabilité des prix et la régulation du système financier. Cependant, l'efficacité des canaux de transmission monétaire reste limitée, ce qui réduit l'impact des mesures sur l'économie réelle. L'évolution de la monnaie fiduciaire en Algérie témoigne d'une préférence marquée de la population pour l'argent liquide, une préférence qui alimente l'économie informelle et freine la bancarisation. Cette

tendance renforce la prédominance de l'informalité dans les échanges, limitant l'efficacité des mesures visant à inclure financièrement une plus large population.

En parallèle, la liquidité bancaire a connu une dynamique fluctuante. En 2021 et 2022, une croissance importante a été observée. Toutefois, en 2023, cette tendance s'est inversée en raison de plusieurs facteurs : le recul des exportations, notamment d'hydrocarbures, la fin des dispositifs d'allégement établis durant la crise sanitaire, ainsi que l'augmentation du taux de la réserve obligatoire par la Banque d'Algérie. Ces éléments ont conduit à une baisse significative de la liquidité bancaire de 21,1 %, passant de 1 966,41 milliards de dinars en 2022 à 1 551,45 milliards de dinars en 2023 (Banque d'Algérie, 2023, p.44). Cette contraction reflète non seulement les pressions sur le marché monétaire, mais aussi l'incapacité à canaliser les flux financiers informels vers les circuits traditionnels.

Face à ces défis, une révision des instruments de la politique monétaire s'impose. Pour mieux intégrer l'économie informelle dans le système bancaire, il est crucial de faciliter l'accès au crédit pour les acteurs informels tout en promouvant une adoption accrue des moyens de paiement électroniques. Ces efforts pourraient renforcer l'inclusion financière et réduire les impacts négatifs de l'informalité sur le développement économique.

En somme, l'économie informelle reste un enjeu structurel majeur pour l'Algérie. La combinaison de réformes monétaires ciblées et de politiques inclusives pourrait offrir des solutions durables, tout en renforçant la stabilité économique et sociale du pays.

4.2. Rôle de la politique monétaire dans l'intégration de l'économie informelle

Pour encourager la formalisation des travailleurs informels, des mesures incitatives telles que le développement de produits bancaires spécifiques sont essentielles. La conception de microcrédits adaptés aux besoins des entrepreneurs du secteur informel pourrait jouer un rôle déterminant dans leur intégration au système bancaire. Associés à des services d'accompagnement financier, ces outils renforcent la transition des petites entreprises vers l'économie formelle.

Dans ce cadre, la finance islamique représente une alternative particulièrement pertinente pour les acteurs du secteur informel hésitant à utiliser les banques conventionnelles. Ce mode de

financement, conforme aux principes islamiques, attire ceux qui privilégient des produits financiers sans intérêts. En Algérie, l'encours des dépôts relevant de la finance islamique a connu une croissance remarquable, atteignant 680,1 milliards de dinars à fin 2023, contre 554,8 milliards en 2022 et 444,7 milliards en 2021, soit une augmentation annuelle de 22,6 %. Cette progression s'explique par une forte hausse des comptes de dépôts, qui ont bondi de 65,8 % pour atteindre 422,6 milliards de dinars (Banque d'Algérie, 2024, p.55). Ces chiffres témoignent du potentiel de la finance islamique à encourager l'inclusion financière dans une économie où l'informalité reste prégnante.

De plus, les banques publiques et privées continuent de jouer un rôle clé dans le développement des dépôts liés à la finance islamique. Au début de l'année 2023, les banques publiques détenaient 20,21 % des dépôts islamiques, tandis que les banques privées en concentraient 79,79%. Cette dynamique a évolué au cours de l'année, avec une forte progression du côté des banques publiques. À la fin de 2023, leurs dépôts islamiques atteignaient un encours de 137,4 milliards de dinars, enregistrant une croissance notable de 89 %. De leur côté, les banques privées maintiennent leur position dominante avec un encours total de 542,6 milliards de dinars (Banque d'Algérie, 2024, p.55). Ces chiffres soulignent l'engagement des institutions financières à renforcer l'intégration des services islamiques, répondant à une demande croissante pour des produits financiers conformes aux principes de la finance islamique.

Conclusion

La politique monétaire menée par la Banque d'Algérie depuis 2019 a permis des avancées notables, notamment à travers les ajustements des taux directeurs et la gestion de la masse monétaire, qui ont contribué, dans une certaine mesure, à soutenir la dynamique de bancarisation. Il apparaît, toutefois que, la portée de ces instruments reste à renforcer pour impulser une inclusion financière plus large et équitable.

Les résultats obtenus tendent à confirmer les hypothèses avancées : bien que les orientations monétaires aient permis une certaine fluidité des liquidités et une stimulation de l'activité bancaire, leur impact demeure partiellement freiné par des contraintes d'ordre structurel. La densité des infrastructures bancaires, encore inégalement répartie, notamment dans certaines zones rurales et périphériques, constitue un défi à relever pour une meilleure accessibilité. Par ailleurs, les

progrès enregistrés dans le domaine des technologies financières (FinTech) témoignent d'une volonté de modernisation du système financier national. Toutefois, le développement de ces outils nécessite encore des efforts en matière d'intégration, de sensibilisation et d'infrastructures numériques pour maximiser leur contribution à l'inclusion financière.

Dès lors, la politique monétaire gagnerait à être accompagnée par des mesures complémentaires visant à renforcer l'environnement institutionnel et technologique, en cohérence avec les orientations stratégiques du pays. Le renforcement des partenariats entre acteurs traditionnels et nouveaux opérateurs numériques, ainsi que la consolidation du cadre réglementaire et de l'éducation financière, apparaissent comme des leviers essentiels pour permettre à la politique monétaire de réaliser pleinement son potentiel inclusif et de soutenir une croissance durable et équilibrée.

Références

- Abbes, A. -M. (2021). L'inclusion financière en Algérie et dans les pays de la région MENA : une comparaison à l'aide de l'indice multidimensionnel d'inclusion financière-IIF. *Revue des Sciences commerciales et de gestion*, 17(1), pp. 9-33.
- Causse, G. et Kyanihib Hien, F. (2024). L'économie informelle : la faire disparaître ou l'institutionnaliser ? *Revue Interdisciplinaire Management, Homme & Entreprise*, 13(56), pp. 70-84. doi:10.3917/rimhe.056.0070
- Banque d'Algérie. (2023). *ution économique et monétaire. Rapport annuel 2022*. Consulté le 09 20, 2024, sur <https://www.bank-of-algeria.dz/stoodroa/2023/11/Rapport-BA-2022-Fr.pdf>
- Banque d'Algérie. (2024). *Evolution économique et monétaire. Rapport annuel 2023*. Consulté le 11 11, 2024, sur <https://www.bank-of-algeria.dz/stoodroa/2024/08/Rapport-annuel-2023-Fr.pdf>
- Erlando, A., Riyanto, F.-D. et Masakazu, S. (2020). Financial inclusion, economic growth, and poverty alleviation: evidence from eastern Indonesia. *Heliyon*, 6. doi:doi.org/10.1016/j.heliyon.2020.e05235
- FMI. (2022). *The rapid growth of fintech: vulnerabilities and challenges for financial stability*.

- Guendoul, F. et Iguergaziz, W. (2023). Analyse du secteur bancaire algérien : un secteur mal-développé, dans une économie à fort besoin de financement. *مجلة إقتصاد المال والأعمال*, 8(1), pp. 1069-1086.
- Hadefi, A.-Z. et Bensaid, M. (2020). Indice d'inclusion financière en Algérie:Essai de quantification. *Les Cahiers du MECAS*, 16(2), pp. 28-38.
- Jack, W. et Suri, T. (2011). *Mobile Money: The Economics of M-PESA*. National Bureau of Economic Research. Rapport de recherche, National Bureau of Economic Research. Récupéré sur <https://www.nber.org/papers/w16721>
- Lamine. N.-E. et Cherchem, M. (2024). L'E-Paiement en Algérie : état des lieux et perspectives de développement. *Journal of Economic Sciences Institute*, 27(3), pp. 175-191.
- Medjoub, R. (2018). Quelques réflexions sur le développement de l'économie informelle en Algérie. *Revue d'études sur les institutions et le développement*, 4(1), pp. 32-53.
- Melakhessou, R. (2024). Les obstacles à l'adoption des technologies financières dans le secteur bancaire algérien: Analyse et perspectives. *EL-Manhel Economique*, 7(1), pp. 1167-1182.
- Zaraa, L. et Benmanseur, H. (2024). État et Perspectives de la Fintech en Algérie : Implications pour le Secteur de l'Artisanat. *Revue d'études environnementales et de développement durable*, 3(2), pp. 1-13.